

#### **NON A L'EXPULSION**



de la famille de

LABINOT, lycéen, LEONITA et ARBENITA, collégiennes et ELSA, élève de maternelle !!!!

Cette famille est arrivée en France il y a six ans et demi. Les parents travaillent et ont tous deux un contrat à durée indéterminée. Les quatre enfants sont scolarisés à Angers. Cette famille ne demande qu'à continuer à vivre parmi nous.

Le vendredi 30 décembre 2011, la famille a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français et peut donc être expulsée à tout instant.

Soumise aux exigences du ministère, la préfecture se sert de tous les prétextes pour remplir ses quotas d'expulsions au mépris de toute humanité.

# FACE A CETTE DECISION RÉVOLTANTE, NOTRE SOLIDARITE EST TOTALE!

Cette <u>famille</u> a besoin de notre soutien ainsi que les <u>5 étudiants de l'université</u> d'Angers à qui l'on interdit de poursuivre leur cursus universitaire! Exigeons la régularisation immédiate et sans conditions de leur situation!

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT pour le RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

aux étudiants et mineurs scolarisés

MERCREDI 11 janvier 2012

<u>A 17 heures</u>

DEVANT LA PREFECTURE D'ANGERS (place M. Debré)



### NON A L'EXPULSION



de la famille de

LABINOT, lycéen, LEONITA et ARBENITA, collégiennes et ELSA, élève de maternelle !!!!

Cette famille est arrivée en France il y a six ans et demi. Les parents travaillent et ont tous deux un contrat à durée indéterminée. Les quatre enfants sont scolarisés à Angers. Cette famille ne demande qu'à continuer à vivre parmi nous.

Le vendredi 30 décembre 2011, la famille a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français et peut donc être expulsée à tout instant.

Soumise aux exigences du ministère, la préfecture se sert de tous les prétextes pour remplir ses quotas d'expulsions au mépris de toute humanité.

# FACE A CETTE DECISION RÉVOLTANTE, NOTRE SOLIDARITE EST TOTALE!

Cette <u>famille</u> a besoin de notre soutien ainsi que les <u>5 étudiants de l'université</u> d'Angers à qui l'on interdit de poursuivre leur cursus universitaire! Exigeons la régularisation immédiate et sans conditions de leur situation!

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT pour le RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

aux étudiants et mineurs scolarisés

MERCREDI 11 janvier 2012

A 17 heures

DEVANT LA PREFECTURE D'ANGERS (place M. Debré)





#### NON A L'EXPULSION

de la famille de LABINOT, lycéen, LEONITA et ARBENITA, collégiennes et ELSA, élève de maternelle !!!!

Cette famille est arrivée en France il y a six ans et demi. Les parents travaillent et ont tous deux un contrat à durée indéterminée. Les quatre enfants sont scolarisés à Angers. Cette famille ne demande qu'à continuer à vivre parmi nous.

Le vendredi 30 décembre 2011, la famille a reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français et peut donc être expulsée à tout instant.

Soumise aux exigences du ministère, la préfecture se sert de tous les prétextes pour remplir ses quotas d'expulsions au mépris de toute humanité.

# FACE A CETTE DECISION RÉVOLTANTE, NOTRE SOLIDARITE EST TOTALE!

Cette <u>famille</u> a besoin de notre soutien ainsi que les <u>5 étudiants de l'université</u> d'Angers à qui l'on interdit de poursuivre leur cursus universitaire! Exigeons la régularisation immédiate et sans conditions de leur situation!

## MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT pour le RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

aux étudiants et mineurs scolarisés

MERCREDI 11 janvier 2012

<u>A 17 heures</u>

DEVANT LA PREFECTURE D'ANGERS (place M. Debré)